

# TULLE mag

HORS-SERIE

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE TULLE · HORS-SERIE AVRIL 2020 · WWW.AGGLO-TULLE.FR



TOUS MOBILISÉS CONTRE LE CORONAVIRUS

COVID-19

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE  
Porter un masque  
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions  
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)



éditorial



- Que ce soit depuis la mairie ou depuis son domicile, le maire de Tulle est présent depuis le début de l'épidémie pour accompagner les Tullistes et les services de la mairie. (Photo fournie)

## Confinés

Nous sommes soumis, toutes et tous, à des conditions de vie et de travail que nous n'avions jamais connues. Dans l'intérêt de chacune et de chacun, dans l'intérêt de notre ville, de notre département, de notre pays et naturellement bien au-delà, il est nécessaire de respecter les contraintes du confinement qui nous sont imposées. Et j'ai pu constater que jusqu'à présent, elles étaient plutôt bien suivies à Tulle. Il faut que cela continue.

Mieux ces règles seront observées, plus vite nous sortirons de ce confinement. J'en appelle donc à la responsabilité de chacune et de chacun. Tout en étant bien conscient des difficultés, voire des souffrances que cela peut entraîner, notamment pour les résidents de l'EHPAD des Fontaines et leurs familles.

Les services de la Ville sont bien entendu mobilisés, même en mode réduit, pour faire en sorte que les personnes isolées, fragiles ou démunies soient aidées. On peut d'ailleurs aussi rendre service à son voisin ou à sa voisine et je sais que cet usage est assez largement répandu à Tulle.

Des agents de la Ville sont au travail aussi pour que les services publics essentiels continuent d'être assurés. L'éventail de ces actions vous est présenté dans ce numéro spécial du Tulle Mag.

Face au virus, l'hôpital et tous ses personnels sont bien sûr en première ligne. Pour les épauler, la Ville a répondu à la demande de la préfecture en mettant en place un centre COVID-19, avec le concours des médecins libéraux, à la salle de l'Auzelou.

Je tiens à saluer le sens de l'intérêt public manifesté par les soignants et tous les agents de la Ville et de l'Agglo mobilisés au service du public dans des conditions souvent difficiles. C'est aussi le sens de l'intérêt public qui a conduit la Ville, en dépit des difficultés, à commander de très nombreux masques, en coordination avec l'Agglo, le Département et la Région, afin de protéger au mieux les personnels exposés et la population tulliste.

La Mairie a obtenu de la préfecture le rétablissement des deux marchés du mercredi et du samedi. Mais hormis les grandes surfaces, qui sont privilégiées, les commerces tullistes sont presque entièrement à l'arrêt, comme dans toutes les villes. Une fois le confinement levé, la Ville étudiera avec eux le meilleur moyen de les accompagner pour relancer leur activité. S'agissant du nouveau Conseil municipal issu des élections du 15 mars, il n'a pas encore pu être installé. Ce sont donc les élus sortants, avec leurs responsabilités et délégations, qui restent pour l'instant en fonctions. La nouvelle assemblée se réunira dès qu'elle y sera autorisée, mais peut-être pas avant l'été.

En attendant la fin du confinement, prenez bien soin de vous, de vos proches et finalement de nous tous.



**BERNARD COMBES,**

MAIRE DE TULLE,  
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

## EDITO

# MÊME CONFINÉ, TULLE MAG EST À VOS CÔTÉS

**Dans un contexte exceptionnel de crise sanitaire, la Ville de Tulle a mis en place un plan de continuité des missions pour garantir la poursuite des services essentiels aux habitants, dont l'information fait bien évidemment partie.**

Parce que vous informer et vous rendre compte est essentiel, votre magazine municipal Tulle Mag reste au plus près de vous et vous accompagne, lui aussi, dans cette période exceptionnelle.

Ce mois-ci, nous vous proposons un magazine hors-série entièrement consacré à la gestion de la crise à Tulle. Informations pratiques, fonctionnement des services de la Ville, initiatives, solidarités, conseils, astuces et idées pour un confinement supportable : c'est promis, on vous dit tout.

N'oubliez pas que nous vous accompagnons au quotidien sur internet pour une info en continu et en direct. Le site de la Ville de Tulle et de l'agglomération regorge d'actualités et d'informations utiles et notre page Facebook vous propose de nouveaux contenus officiels et vérifiés tous les jours.

Bonne lecture de ce numéro spécial et à très bientôt pour un nouveau numéro de Tulle Mag.

Prenez bien soin de vous et n'oubliez pas : restez chez vous !

 [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

 Ville de Tulle - officiel

## CONSULTATIONS MÉDICALES

# Centre anti Covid-19

**Le centre de consultations médicales dédié au Covid-19 a été installé dans la salle de l'Auzelou sur l'initiative de l'Agence Régionale de Santé, de la médecine de ville et avec le soutien technique et logistique de la Ville de Tulle.**



Ce centre est ouvert depuis le 28 mars aux patients qui ont les symptômes du Covid-19 et pour lesquels la téléconsultation ne suffit pas. Il n'est pas possible de venir directement : c'est le médecin traitant ou à défaut le 15 qui orientent le patient vers ce centre.

Ce centre ambulatoire vise à minimiser le risque de contamination. Il s'agit de protéger les soignants, médecins et infirmiers de ville, d'éviter d'exposer les patients souffrant d'autres pathologies mais aussi d'apporter du renfort aux urgences. Les consultations sont assurées par des médecins libéraux ou salariés volontaires, actifs, retraités ou remplaçants. Des membres de la Protection Civile assurent l'accueil et la logistique administrative.

Côté pratique, les patients doivent attendre dans leur voiture. La Protection Civile contacte alors le patient par téléphone lorsque c'est son tour. L'entrée se fait avec un lavage des mains obligatoire, un enregistrement puis une consultation. Tout a été mis en place pour sécuriser les flux, pour les patients comme pour les soignants.

Ça s'est passé à Tulle

**PRATIQUE**

## COLLECTE DES DÉCHETS

**Le service prévention, tri et collecte des déchets de Tulle aggro reste actif, mais a été repensé afin de respecter les mesures de sécurité.**

Seuls les conteneurs collectifs sont relevés. Aussi, il est demandé à tous les habitants de déposer leurs sacs dans ces conteneurs, la collecte en porte-à-porte étant suspendue afin de protéger les agents. Les sacs d'ordures ménagères non déposés dans les conteneurs ne seront, par conséquent, pas collectés.

Le tri des déchets est toujours possible, mais uniquement en déposant ces déchets dans les colonnes de tri (verre, papier, emballages) situées sur les points d'apport volontaire, la collecte en porte-à-porte n'étant plus assurée. Attention, pour vous déplacer jusqu'aux PAV, vous devez vous munir d'une attestation et cocher la case « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité ».

 [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)



Photo Gilles Estrade



**SERVICE AUX PARENTS**

## Accueil des enfants

**Dès l'annonce de la fermeture des écoles, la Ville de Tulle a apporté une réponse adaptée aux parents mobilisés.**

Depuis le 15 mars, le personnel du service scolaire accueille les enfants des soignants, mais pas uniquement. En effet, les élus ont fait le choix d'ouvrir ce service à d'autres familles rencontrant des difficultés pour la garde de leurs enfants. Son rôle est de seconder les enseignants qui aident les enfants à faire leurs devoirs ou proposent des activités manuelles et créatives. Ce personnel assure également la garderie du matin et du soir, le temps de repas et les mercredis après-midi puisque le centre de loisirs du Chambon est fermé. Si besoin, le service pourra également être ouvert le week-end.

 Si vous êtes dans l'incapacité de garder vos enfants pour des raisons professionnelles, contactez la mairie au 05 55 21 73 00.



## ATTESTATION NUMÉRIQUE

Depuis le 6 avril, vous n'êtes plus obligé d'imprimer vos attestations ou de les recopier ! Le Ministère de l'Intérieur propose un outil numérique accessible depuis votre smartphone ou votre tablette : le générateur d'attestation numérique. Rendez vous sur : [media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/](http://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/)

ALIMENTATION

## Marchés maintenus

À Tulle, les marchés alimentaires hebdomadaires de la gare et de la cathédrale sont maintenus dans des conditions d'hygiène et de sécurité largement renforcées.



C'est une excellente nouvelle pour nos producteurs locaux qui ne seront pas contraints de jeter le fruit de leur travail. Bien sûr, des restrictions importantes s'appliquent pour garantir la sécurité des commerçants non sédentaires et des clients et il est rappelé que ces marchés ne concernent que l'alimentation.

Le marché de la gare est maintenu en agrandissant les espacements entre les stands.

Pour celui de la cathédrale, tous les stands se tiennent sur la promenade du quai Baluze le mercredi matin. Le samedi, le marché se tient quai Baluze et quai Perrier. Il n'y a plus de stand en face du bar-tabac Le Caveau et la distance entre les stands est également agrandie.

Tous les commerçants ont dû mettre en place une protection entre eux, leurs clients et les produits, avec du film palette ou avec une bâche transparente tendus devant les étals. Des contrôles sont effectués par les agents de la Ville de Tulle et les services de la Préfecture de la Corrèze.

PROXIMITÉ

## Vos commerces s'adaptent

Depuis le début du confinement, des commerçants se mobilisent et restent ouverts, autorisés par décret gouvernemental. Certains d'entre eux s'adaptent aux restrictions en proposant un service de livraison à domicile ou même du drive.

Imagination, solidarité et ingéniosité : nos commerçants n'en manquent pas afin de rester en contact avec leurs clients et répondent présents depuis le début de l'épidémie. Certains commerces alimentaires ont organisé des livraisons à domicile, de nombreux restaurateurs tentent de développer des repas à emporter et, plus récemment, des producteurs et horticulteurs se sont organisés pour créer un service de «drive». Ils se mobilisent pour continuer à fournir leurs clients et ne pas perdre leurs stocks ou leurs récoltes : commerçants et consommateurs, chacun y trouve son compte.

N'hésitez pas à contacter directement vos commerces de proximité pour savoir quelles facilités ils proposent : plus que jamais, nous avons besoin d'eux et eux de nous !

L'association La Dépaysante, qui regroupe producteurs, cuisiniers et bénévoles, s'est activée en coulisses afin de proposer des paniers de produits locaux bio ou assimilés issus du territoire de l'agglomération. À Tulle, les commandes peuvent être retirées en point relais dans le Trech ou livrées à domicile pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer ([www.lacagette.net](http://www.lacagette.net)).

Le site internet de la Ville et de l'agglomération recense tous les commerces du territoire qui restent ouverts, commune par commune. Si votre commerce n'y figure pas, n'hésitez pas à remplir le formulaire en ligne à l'adresse suivante : [agglomeration-tulle.fr/inscription-sur-la-liste-des-commerces-ouverts](http://agglomeration-tulle.fr/inscription-sur-la-liste-des-commerces-ouverts).

Face à la crise du coronavirus, pour vos courses, privilégiez vos commerces de proximité !



## SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Afin de maintenir la vie économique du territoire et pour accompagner les entrepreneurs et les commerçants dans cette crise, la Ville de Tulle a mis en place un numéro d'urgence. Accompagnements, relais d'informations et aides aux questions fiscales et sociales : n'hésitez pas, appelez le 05 55 21 73 50.

## A LA MAISON

## Bonnes idées pour un confinement réussi

Télétravail, culture, sport, loisirs, en solo ou en famille... Organiser sa journée est important durant le confinement. Tulle Mag vous propose quelques bons tuyaux pour occuper ses journées sans s'ennuyer.

## PROFITEZ DES MUSÉES

Les musées sont fermés ? Pas de panique ! Une grande partie des oeuvres exposées au musée du Cloître sont visibles et expliquées sur Joconde, la plateforme ouverte du Patrimoine (pop.culture.gouv.fr). Et si vous êtes plutôt branchés accordéon, le site Mimo (mimo-international.com) expose en ligne les instruments du Pôle accordéons.

## CULTIVEZ-VOUS AVEC LA MÉDIATHÈQUE

L'équipe de la médiathèque intercommunale ne manque pas d'idées et d'astuces pour remplir vos journées. En s'appuyant sur le hashtag mis en place par le Ministère de la Culture #Culture-ChezNous, elle vous donne rendez-vous deux fois par jour sur son site ou sa page Facebook pour vous souffler quelques occupations culturelles pour les enfants et les parents... Musique en streaming, opéra, BD, activités pour enfants... tout un programme éclectique où chacun trouve son compte.

## CRÉATION SONORE À DÉCOUVRIR AVEC L'EMPREINTE

La scène nationale L'Empreinte diffuse la création sonore de Sylvain Creuzevault, *La folle aventure du Décaméron continue*. Il a également fait appel à différents



artistes, parmi lesquels Louis Garel et Jean-Luc Godard, pour interpréter des nouvelles du Décaméron de Boccace. À découvrir sur le site de L'Empreinte.

## TÉLÉTRAVAILLEZ DANS LES RÈGLES AVEC CORRTECH

L'association CorrTech, Territoire numérique propose d'accompagner ceux qui télétravaillent grâce à un guide des bonnes pratiques et des outils indispensables pour travailler sereinement de chez soi et pourquoi pas, profiter de cette période pour expérimenter de

nouvelles méthodes de travail. Ce guide est téléchargeable sur le site de la Ville de Tulle, rubrique «Astuces, conseils et bons tuyaux».

## GUIDE DES PARENTS CONFINÉS

Ce guide a été réalisé par le Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité pour soutenir et accompagner les parents confinés afin de concilier vie professionnelle et vie familiale grâce aux conseils bénévoles des professionnels, experts et parents cités. A télécharger dans la rubrique «Astuces, conseils et bons tuyaux» du site internet de la Ville.



## PARENTHÈSE MUSICALE

Belle surprise pour les résidents de l'EHPAD des Fontaines. Laure Nonique Desvergnès et Sébastien Chadelaud ont joué sous les fenêtres du bâtiment. Trois concerts de 20 minutes et un beau moment d'émotion pour les personnes âgées, les artistes et le personnel. Chapeau ! Photo Agnès Gaudin

# VOS NUMÉROS D'URGENCE

## URGENCES

Police-secours : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

## QUESTIONS SUR LE COVID-19

0 800 130 000 - Appel gratuit

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

05 55 21 73 18

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (excepté le vendredi – fermeture à 17h)

## 119 - ALLO ENFANCE EN DANGER

Plateforme nationale accessible 24h/24, 7jours/7. Appel gratuit qui n'apparaît pas sur les relevés de téléphone.

## SOS VIOLENCES CONJUGALES CORRÈZE

Plateforme 05 55 88 20 02

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h.

## 3919 - VIOLENCES FEMMES INFO

Plateforme d'appels nationale accessible du lundi au samedi de 9h à 19h.

Appel gratuit qui n'apparaît pas sur les relevés téléphoniques.

Pour plus de discrétion, vous pouvez aussi envoyer un sms au 114.



## PERSONNES ISOLÉES

# Registre des personnes âgées et/ou vulnérables

**Canicule, grand froid, épidémie... ne restez pas seul ! Si vous êtes âgé de plus de 65 ans ou en situation de handicap, pensez à vous inscrire sur ce registre.**

La mairie de Tulle, via son Centre Communal d'Action Sociale, tient un registre des personnes les plus fragiles et isolées, sans famille ou entourage proche, sur qui compter en cas d'événements exceptionnels. Ce registre recense les personnes résidant à leur domicile qui se sont fait connaître, ou qui ont été inscrites par un tiers. Il a pour but de maintenir un contact régulier avec ces personnes.

Le confinement que nous vivons est une période exceptionnelle qui justifie l'activation de ce registre : ne restez pas seul !

Inscrivez-vous, cela vous permettra d'être contacté régulièrement par le personnel du CCAS et d'obtenir conseils et assistance. Ce service est totalement gratuit.



Pour vous inscrire, contactez le CCAS de la Ville de Tulle au 05 55 21 73 18



## BELLE INITIATIVE !

Face aux difficultés d'approvisionnement en gel hydroalcoolique, l'entreprise Eyrein Industrie a mis à disposition de la mairie un stock de liquide. Ce dernier a été distribué à l'accueil de l'Hôtel de Ville aux professionnels de santé qui en avaient besoin.

**SOLIDARITÉ****TOC-TOC  
PENSE A TON VOISIN**

La Ville de Tulle et le Centre Communal d'Action Sociale mettent en place l'opération « Toc-Toc, pense à ton voisin ! ».

En respectant scrupuleusement les gestes barrières, imposés par le Gouvernement, il s'agit d'inciter les Tullistes à entrer en contact avec leurs voisins, surtout les plus fragiles. Ont-ils besoin d'aide pour aller faire des courses ? Ont-ils besoin de récupérer des médicaments à la pharmacie ? Ont-ils, tout simplement, besoin de parler un petit peu, à travers la porte ou la fenêtre ? Nous avons tous le pouvoir d'agir et de venir en aide aux personnes seules.

 Plus d'infos : CCAS - 05 55 21 73 18

**VICTIME OU TÉMOIN : AGISSEZ !****Violences conjugales  
et intra-familiales**

**Le confinement expose davantage les femmes victimes de violences aux coups de leur conjoint. En effet, être enfermée 24h/24h dans le même logement qu'un homme violent représente un danger supplémentaire.**

La plateforme d'appel 3919 s'adresse aux femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Elle propose une écoute, elle informe et elle oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.

Gratuite et anonyme (l'appel ne figure pas sur les factures de téléphone), elle est ouverte pendant la période du confinement du lundi au samedi de 9h à 19h.

Attention, le 3919 n'est pas un numéro d'appel d'urgence. Dans ce cas, il faut directement appeler la police ou la gendarmerie, en composant le 17 ou le 112.

Depuis peu, les victimes peuvent à tout moment envoyer un sms anonyme et gratuit au 114.

En Corrèze, les services de l'association SOS Violences Conjugales assurent une permanence téléphonique pour une écoute et des informations du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h au 05 55 88 20 02, numéro à vocation départementale. Vous pouvez également contacter l'association par mail à : [sosviolencesconjugales19@outlook.fr](mailto:sosviolencesconjugales19@outlook.fr)

 Plus d'infos sur le site internet de l'association : [sosviolencesconjugalescorreze.fr](http://sosviolencesconjugalescorreze.fr)

ma  
ville  
**SOLIDAIRE**

**ENFANCE MALTRAITÉE****119 – Allo enfance  
en danger**

**En protégeant les enfants de l'épidémie, le confinement les expose à un risque accru de maltraitance.**

Pour y faire face, nous devons tous redoubler de vigilance et composer le 119 si l'on est témoin, même auditif, même dans le doute, de violence sur un enfant. Le service 119-Allo Enfance en danger reste accessible 24h sur 24h et 7j/7 pendant cette période de confinement.

Composer le 119 est un geste simple, sans risque pour chacun d'entre nous, mais qui peut sauver la vie d'un enfant. Appel gratuit et invisible sur les relevés téléphoniques.

**À VOS MASQUES !**

Pour pallier la pénurie de masques chez les professionnels de santé, la Ville de Tulle a offert une grande partie de son stock de masques : 17 400 ont été livrés à l'Agence Régionale de Santé qui s'est chargée de les distribuer au personnel soignant en fonction des besoins, et 3 000 aux commerçants tullistes.



## CENTRE HOSPITALIER

# Une mobilisation générale des services

**Le Centre hospitalier de Tulle a mis en place une organisation spécifique afin de faire face à l'épidémie de coronavirus en Corrèze tout en poursuivant ses missions de service public.**

Depuis le 30 mars, un nouveau service de prise en charge ambulatoire a été créé pour le dépistage de personnes considérées comme des cas possibles de Covid-19. Un point de prélèvement accessible en drive a été installé sur le parking de l'hôpital.

« Ce poste médical permet d'effectuer des prélèvements sur le patient en toute sécurité depuis son véhicule, de réduire le temps d'échange entre patient et soignant, et de rationaliser l'utilisation du matériel médical », explique le Docteur Philippe Dupuy, responsable des Urgences. Début avril, plus de 60 prélèvements ont été effectués et 9 se sont avérés positifs au Covid-19 ».

L'entrée des Urgences a été réorganisée afin d'accueillir séparément les patients présentant des symptômes et ceux venant pour des urgences conventionnelles. « Une tente a été installée à l'entrée afin de séparer les parcours, souligne le responsable du service des Urgences. Un médecin, une infirmière avec l'appui de la Croix Rouge assurent le tri des patients et l'équipe de permanence paramédicale a été renforcée. Une équipe dédiée prend en charge les patients suspects de Covid-19 et une autre assure les urgences, ce qui évite le croisement des patients et des équipes ».

C'est une préoccupation majeure pour l'hôpital qui a repensé la totalité de son organisation afin de poursuivre la prise en charge



Le Centre hospitalier bénéficie du renfort de la Croix Rouge et de la Protection Civile pour filtrer les entrées et de l'appui du service de Santé des Armées, de médecins retraités et de différents praticiens installés en libéral.

des patients tout en assurant la gestion de cette crise sanitaire, comme le précise le directeur, Cyril Harmel : « Nous avons mis en place de nouveaux circuits de déplacements, réparti les équipes dans différents services et organisé tout un étage pour accueillir les patients porteurs ou suspects du Covid-19 en toute sécurité. Deux services ont ainsi été créés : Covid 1 pour les personnes positives au virus et Covid 2 pour les cas possibles (en attente de résultats). 15 professionnels et 6 médecins se relaient 7jours/7 et 24h/24 dans ces deux unités. Une dizaine de patients par jour ont été pris en charge dans ces deux services depuis le début de l'épidémie ».

L'équipe mobile de gériatrie a mis en place une astreinte téléphonique pour les EHPAD. Cette plateforme permet aux établissements de joindre le médecin gériatre ou une infirmière spécialisée pour bénéficier de leur expertise dans ce contexte de crise sanitaire. Le service d'hospitalisation à domicile (HAD) et l'équipe mobile de soins palliatifs ont constitué une équipe médico-soignante pour venir en soutien 7jours/7 et 24h/24 au personnel des EHPAD du département. « Tout le personnel est mobilisé pour faire face à cette crise. Chacun a su faire preuve de souplesse, de mobilité, insiste le directeur. Nous avançons ensemble chaque jour ».



## ACCUEIL DE SOIGNANTS

Alors que tous les lycéens sont toujours confinés chez eux, le lycée Edmond-Perrier a choisi de rouvrir les portes de son internat et de mettre les chambres à disposition des personnels soignants trop loin pour rentrer chez eux ou qui craignent de contaminer leurs proches. Belle initiative !



## AGENTS MUNICIPAUX : MOBILISÉS POUR VOUS !

Ils nettoient les rues, accueillent les usagers, gardent les enfants des personnels soignants, accompagnent les personnes vulnérables ou répondent aux nombreux appels téléphoniques. Chaque jour, de nombreux agents de la Ville se rendent eux aussi sur leur lieu de travail afin de continuer à faire vivre le service public.



## AGENTS MUNICIPAUX MOBILISÉS POUR VOUS !

- Les agents de l'entretien urbain sont à pied d'oeuvre depuis le premier jour pour assurer la propreté de la Ville.

**L**e confinement ne signifie pas que tout s'arrête. Les collectivités ont de nombreuses missions qui ne peuvent être interrompues, et les agents concernés doivent donc accomplir leur travail. État-civil, propreté, sécurité, accueil des enfants de parents mobilisés, centre de santé municipal... autant de services publics indispensables qui continuent d'être assurés grâce au dévouement des agents de la Ville de Tulle.

### TOUJOURS FIDÈLES AU POSTE : LES AGENTS DE L'ÉTAT-CIVIL

Le service état-civil de la mairie ne peut en aucun cas fermer ses portes au public. En effet, parmi ses nombreuses attributions, il en est qui ne peuvent attendre : les déclarations des naissances et des décès qui ont lieu sur la commune.

Avec plus de 660 naissances par an à la maternité de Tulle et 530 décès déclarés sur la commune chaque année, Isabelle Bergeal-Santi et son équipe doivent être présentes chaque jour pour accueillir les jeunes parents,

les familles endeuillées et les opérateurs funéraires. Cette mission requiert beaucoup d'humanité et d'empathie, et ce, malgré l'inquiétude que peuvent ressentir les agents en cette période.

Le service état-civil est à votre disposition au 05 55 21 73 00 et vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (excepté le vendredi fermeture à 17h).

### LE CCAS PREND SOIN DES PLUS FRAGILES

Le CCAS maintient son action sociale et solidaire : chaque jour, Céline Fernandez, directrice, trois assistantes sociales et trois personnels administratifs se rendent sur leur lieu de travail pour y accueillir les personnes en grande difficulté. Aides alimentaires d'urgence, élection de domicile d'urgence ou prise en charge de difficultés sociales : elles écoutent, soutiennent, conseillent et orientent tous ceux qui, en grande détresse, se tournent vers elles.

Depuis le premier jour, ces agents solidaires gèrent également le registre des personnes vulnérables et isolées.

Outre l'accompagnement qu'elles leur proposent, elles permettent de rompre leur isolement le temps d'un coup de fil. Elles coordonnent également plusieurs opérations de solidarité, toujours en lien avec les associations locales. Elles ont créé des mémentos d'urgence afin que chaque acteur du secteur social sache vers qui se tourner et quelles structures sont encore ouvertes.

Enfin, ce sont également elles qui sont responsables de la Résidence autonome de Nacre où elles ont notamment mis en place des procédures renforcées pour protéger nos aînés.

Les agents du CCAS accueillent les personnes en difficultés chaque matin du lundi au vendredi de 8h30 à 12h dans leurs locaux situés dans la Maison de la Solidarité, 25 quai Gabriel Péri, 3<sup>ème</sup> étage. Un accueil téléphonique est assuré au 05 55 21 73 18 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (excepté le vendredi - fermeture à 17h).

## LES AGENTS DE LA PROPRETÉ URBAINE POURSUIVENT LEURS MISSIONS

Chaque jour, les agents du service propreté urbaine poursuivent leurs missions d'entretien de l'espace public. Leur travail est essentiel, particulièrement en cette période de vigilance sanitaire. Trois équipes interviennent, chacune sur une mission spécifique : la première pour le balayage manuel, la deuxième pour le balayage mécanique. Une troisième équipe d'intervention a été spécialement créée pour gérer les urgences et ramasser les encombrants abandonnés sur l'espace public.

Ces « hommes en jaune » entretiennent les 100 kilomètres de voirie auxquels s'ajoutent les trottoirs, les talus et les terrains municipaux. Ils procèdent au nettoyage des voies, des parcs, des espaces publics et des parkings. Ils changent les sacs des poubelles réparties en ville, réapprovisionnent les crottinettes, ramassent les mégots et les déchets jetés par terre. Ils nettoient régulièrement les toilettes publiques. Ils sont aussi chargés, dès les marchés terminés, de la remise en état de propreté des secteurs gare et

cathédrale.

Pour l'équipe du balayage mécanique, le travail débute dès 6h du matin et se déroule en continu jusqu'à 13h. Les deux autres équipes interviennent de 7h30 à 17h. Un défi au quotidien pour ces hommes qui ont à cœur de garder notre ville belle, propre et qui, en ce moment si particulier assument leur mission en exerçant également un rôle social important.

Alors, pensons à eux : adoptons les bons gestes de propreté nous aussi.

## AIDER LES PARENTS MOBILISÉS

Le personnel du service scolaire accueille les enfants des soignants, mais pas uniquement. En effet, les élus ont fait le choix d'ouvrir ce service à d'autres familles rencontrant des difficultés pour la garde de leurs enfants. « Les agents se relaient chaque jour aux côtés d'enfants dits « à risques » puisque, pour beaucoup, leurs parents travaillent au contact de patients. Tous se sont portés volontaires et assurent leurs missions avec professionnalisme », explique Véronique Faurel, responsable de ce service.

Leur rôle est de seconder les enseignants qui aident les enfants à faire leurs devoirs ou proposent des activités manuelles et créatives. Ils assurent également la garderie du matin et du soir, le temps de repas et les mercredis après-midi. Actuellement, une dizaine d'enfants sont accueillis à l'école Joliot-Curie de 7h30 à 19h.

« Nous avons choisi ce groupe scolaire qui nous permet des aménagements spécifiques afin de garantir un niveau d'hygiène maximal. Nous y avons créé un vaste espace d'accueil avec le minimum de portes à ouvrir et des circulations restreintes pour garantir la sécurité de tous. Un agent est présent tout au long de la journée pour nettoyer et désinfecter au fur et à mesure les jouets, jeux extérieurs, les portails, les portes, les sanitaires et le mobilier », souligne Véronique Faurel.

Ces règles strictes ne nuisent pas à l'ambiance chaleureuse d'un lieu où chacun, élèves, agents et enseignants, se rend chaque matin avec le sourire et dans la bonne humeur.



Les agents de la Police Municipale vont tous les jours à la rencontre des Tullistes et des commerçants.



Nous avons tellement besoin de musique en ce moment ! Les professeurs du Conservatoire n'ont pas abandonné leurs élèves et assurent les cours individuels en visioconférence. (Photo E. Sallard)



L'âne Grelôt, les agnelles et les moutons d'Ouessant ne sont pas oubliés : les agents sont également mobilisés pour rendre visite aux animaux du Chambon et les nourrir.

## ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS

Du lundi au samedi, les agents du Service du Domaine Public et de la Police Municipale jouent un rôle essentiel de prévention et d'information.

Du côté des marchés alimentaires, ils assurent leur organisation dans les conditions sanitaires prévues par le Préfet de la Corrèze. Ils patrouillent également en ville et contrôlent les passants et les automobilistes, en lien avec la Police Nationale. Selon Arnaud Dalesme, responsable du Service du Domaine Public et de la Police Municipale, la grande majorité des Tullistes respecte et comprend la nécessité du confinement.

Cependant, il arrive que ces agents rencontrent les mêmes personnes en ville, et plusieurs fois par jour. « Les hôtes de caisse des supermarchés font le même constat : des personnes viennent le matin pour une course et deux fois l'après-midi pour d'autres courses, c'est leur sortie de la journée. Notre rôle est aussi de leur expliquer que le confinement est fait pour préserver leur santé et que les sorties doivent être rares. »

Toujours en binôme, les agents vont à la rencontre des commerçants et se rendent dans les zones résidentielles. « Là, nous assurons une présence rassurante et nous faisons le lien entre les Tullistes et les services de la mairie, explique Arnaud Dalesme. Les Tullistes, notamment ceux des quartiers éloignés de centre, sont satisfaits de voir des agents de la mairie, surtout en cette période ». Enfin, le suivi administratif n'est pas laissé en reste grâce à l'agent administratif qui poursuit ses missions.

En ce qui concerne le service parkings, une astreinte a été mise en place et un agent est mobilisé pour assurer le nettoyage et vérifier qu'il n'y ait pas eu de dégradations.

## AUX PETITS SOINS POUR LES LOCATAIRES DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

En plein cœur du centre-ville, la Résidence de Nacre accueille 23 résidents âgés de plus de 60 ans. Les agents ont mis en place des protocoles afin de pré-

server leur santé. Des personnels issus de différents services apportent tous leurs soins à ces missions premières : tout d'abord, les agents du Centre Communal d'Action Sociale, mais aussi ceux du service scolaire et du service des sports. Tous se relaient pour assurer une présence 7 jours/7 de 7h à 20h et une astreinte de nuit.

Pour les personnels du CCAS, les missions ne manquent pas : entretien, ménage, blanchisserie et surtout accompagnement dans cette période difficile. « Nous conseillons les résidents et nous sommes surtout très attentifs à leur moral, souligne Céline Fernandez, directrice du CCAS. Cette période est difficile pour eux. Nous leur proposons des activités individuelles à réaliser dans leur appartement et nous avons réactivé le service bibliothèque. Nos personnels leur rendent visite tous les jours dans leur logement ».

Le CCAS, afin d'assurer un maximum de protection des résidents, a mis en place un système de surveillance des entrées. Ce public étant particulièrement vulnérable, le Maire de Tulle a pris un arrêté interdisant les visites, mises à part celles des soignants, des aides à domicile ou de portage des repas.

Les commerçants du centre-ville jouent un rôle important : « les résidents ont

leurs habitudes dans les petits commerces, explique Céline Fernandez. Depuis le début du confinement, ces commerçants assurent les livraisons à l'accueil de la Résidence pour que les personnes âgées qui ne souhaitent pas sortir retrouvent leurs produits habituels et gardent ainsi leurs habitudes ».

## CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL : UNE ÉQUIPE EN PREMIÈRE LIGNE

Les rendez-vous habituels et la prise en charge des patients présentant des symptômes du coronavirus sont assurés par les trois médecins municipaux depuis le début de l'épidémie. Les consultations se font uniquement sur rendez-vous avec la mise en place d'une organisation bien particulière, comme l'explique Jean-Luc Capelli, directeur général adjoint des services : « depuis l'apparition des premiers cas en Corrèze, le Centre de santé municipal applique des mesures renforcées de protection. Les patients atteints de pathologies courantes ou pour un suivi médical sont reçus le matin par les médecins sur rendez-vous. En revanche, ceux qui présentent les symptômes du Covid-19 bénéficient dans un premier temps d'une téléconsultation puis, si nécessaire, sont reçus sur des créneaux spécifiques dans l'après-midi afin de protéger la patientèle du cabinet



Les personnels de la Résidence de Nacre sont secondés par des collègues d'autres services afin d'accompagner au mieux les résidents dans cette période.



• Accueil physique et téléphonique : les agents municipaux assurent une présence utile et rassurante pour de nombreux Tullistes.

médical ». Depuis le 28 mars, l'ensemble des patients présentant les symptômes du Covid-19 sont orientés vers le Centre de consultations médicales dédié au Covid-19 à l'Auzelou.

Les généralistes sont équipés de protections individuelles et assurent la désinfection des salles de consultations après chaque rendez-vous. Ils tiennent à souligner qu'il est important de ne pas se « négliger » dans cette période et de maintenir les consultations pour le suivi médical. Ils assurent également si besoin des permanences au Centre de consultations de l'Auzelou.

Les deux secrétaires médicales poursuivent le travail d'accueil et de prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30, le samedi de 8h30 à 12h30. Cette équipe mobilisée et attentive poursuit son action de santé publique.

### **AGENTS DU SERVICE PATRIMOINE : RIEN NE LEUR RÉSISTE !**

De nombreux services poursuivent leurs missions auprès de la population, ce qui implique bien des lieux de passage, de travail et d'accueil pour lesquels une

équipe intervient de manière plus technique qu'à l'accoutumée, celle du service patrimoine. Entretien, ménage, poubelles, mais surtout désinfection sont au cœur de leurs missions habituelles ; elles ont été particulièrement renforcées dans le contexte actuel. Comme le soulignent Véronique Faurel et Thierry Dubois, « neuf agents et quatre personnes du chantier d'insertion se relaient chaque jour pour assurer le nettoyage des postes de travail et d'accueil du public. L'organisation a été totalement revue compte tenu du nombre réduit de sites. Nos procédures d'interventions ont évolué, avec notamment le changement de matériels pour chaque espace. La désinfection des sites ouverts au public est devenue une priorité ».

Cinq agents interviennent individuellement de 6h à 8h30 sur les sites, sauf à la Maison de santé où ils travaillent en binôme. Équipés de masques, de gants et de produits spécifiques, ils entretiennent chaque espace minutieusement (sols, sanitaires, mais aussi interrupteurs, poignées de porte, claviers...) afin de garantir la sécurité de tous.

### **PLATEFORME D'ACCUEIL : DES AGENTS TOUJOURS À L'ÉCOUTE**

Les agents de la plateforme d'accueil de la mairie poursuivent leurs missions de service public en garantissant l'accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi). Cathy Dumont, Marielle Jaubert, Sandrine Gay et Amélie Rousilhe se relaient pour répondre aux questions des usagers.

« Nous assurons l'accueil téléphonique de la Ville et de Tulle agglo, précise Isabelle Bergeal-Santi. Les agents en capacité d'assurer ces missions sont présentes 1 à 2 fois par semaine sur le site de l'Hôtel de Ville. Un planning est établi afin d'organiser les binômes avec la permanence état-civil. Une troisième personne peut être mobilisée pour la gestion du courrier ».

Ramassage des ordures, questions sur les démarches administratives, le TUT, l'eau, la voirie, les entreprises, les astreintes... les usagers n'hésitent pas à solliciter la mairie pour obtenir des informations très variées. Un lien fondamental et rassurant pour la population dans cette période de confinement.

FÊTE FORAINE

# La Saint-Clair annulée

Elles font vibrer le cœur de ville de Tulle depuis plus de 400 ans : la fête foraine de la Saint-Clair et la grande foire sont des rendez-vous incontournables, mais en raison de la crise sanitaire, la Ville de Tulle a dû prendre la décision d'annuler ces manifestations.



La Fête de la Saint-Clair aurait dû réunir, comme tous les ans, les amateurs de manèges et de gourmandises à partir du 16 mai 2020.

Le contexte actuel ne permet pas de maintenir ce temps fort pour notre ville dans de bonnes conditions de sécurité sanitaire. Nous n'avons pas, à ce jour, d'information et de garantie des autorités nous permettant d'organiser et d'assurer la tenue de la Saint-Clair sans faire prendre de risques sanitaires à la population.

Il appartiendra au nouveau Conseil municipal de décider de l'éventuelle tenue de manifestations de substitution, en fonction du contexte futur et en liaison avec l'ensemble des acteurs (forains, associations de commerçants et de quartiers, autorités administratives etc.).

ANNULATION

# Salon Goûts et Saveurs de nos régions

Nous nous faisons tous une joie de courir à la salle de l'Auzelou pour découvrir le nouveau Salon concocté par le Rotary Club de Tulle.

Malheureusement, gourmands et amoureux du patrimoine culinaire vont être déçus. Le Rotary Club est contraint d'annuler le Salon qui devait se tenir les 25 et 26 avril et dont les bénéfices devaient être reversés à la recherche contre les maladies du cerveau.

À l'heure où nous bouclons ce magazine, les organisateurs travaillent à reporter le salon... Tulle Mag, qui est un grand gourmand, croise les doigts.

SPECTACLE

# CABARET DU TRECH

Les séances des 13 et 14 mars du cabaret du Trech n'ont pu avoir lieu. Les organisateurs ont trouvé une disponibilité de la salle de l'Auzelou pour des séances de rattrapage mais s'interrogent sur la faisabilité du projet compte tenu de la crise sanitaire.

Si de nouvelles séances étaient organisées, chaque spectateur sera averti et aura alors la priorité de pouvoir échanger gratuitement ses billets, quelle que soit la formule achetée. Ceux qui le souhaitent pourront se faire rembourser. Les personnes ayant acheté leurs billets par internet peuvent les retourner pour un remboursement par virement bancaire. Les autres peuvent les retourner accompagnés d'une enveloppe timbrée libellée à leur adresse pour un remboursement par chèque à Commune Libre du Trech - Chez M. Bregeon - 24Bd de L'Auzelou - 19000 Tulle.

 Plus d'infos [comunelibredutrech.fr](http://comunelibredutrech.fr)



# PARTIE REMISE !

Que les sportifs se rassurent ! La 10<sup>ème</sup> édition de la Tulle-Brive Nature se tiendra... le 4 avril 2021 ! L'édition anniversaire aura donc bien lieu mais avec un peu de retard. Pourquoi ne pas en profiter pour peaufiner sa préparation dès que ce sera possible et se lancer des défis comme tenter pour la première fois l'ultra trail de 81 km ?

**ÉVÉNEMENT****2020 ANNÉE ERIC ROHMER**

En 2020, pour le centenaire de la naissance du réalisateur tulleste Eric Rohmer, il était prévu d'honorer son cinéma à travers une série d'événements depuis le mois de janvier et jusqu'au mois de novembre prochain.

Rassurez-vous ! Si les événements prévus en mars, avril et mai n'ont pas pu avoir lieu, le programme, qui s'étend jusqu'à la fin de l'année reprendra son cours dès que possible. Les événements qui n'ont pas pu se tenir ne sont pas annulés mais reportés.

En attendant, n'hésitez pas à profiter du confinement pour voir ou revoir les chefs d'œuvre de la filmographie d'Eric Rohmer.

 Plus d'infos [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

**REPRÉSENTATION****L'Empreinte reporte un maximum de ses spectacles**

**L'activité de la Scène nationale est suspendue depuis le 13 mars dernier.**

Cette crise impacte le secteur culturel et notamment les artistes et les techniciens du spectacle. La Scène nationale, dans une démarche solidaire, s'engage à reporter un maximum de spectacles et à indemniser les compagnies en cas d'impossibilité. Toute l'équipe travaille afin de trouver les meilleures solutions et certains spectacles sont d'ores et déjà reportés. L'ensemble des reports et annulations sera communiqué au public et les démarches (reports, remboursements, dons) seront à effectuer auprès de l'équipe billetterie de la Scène nationale.

 Toutes les infos : [sn-lempreinte.fr](http://sn-lempreinte.fr)

**MUSIQUE****Tulla Voce reporte son concert**

**Le concert de l'ensemble tulliste devait avoir lieu le 16 mai. Les organisateurs reportent la représentation au samedi 3 octobre prochain.**

L'invitation au voyage tient toujours ! L'ensemble Tulla Voce, sous la direction de Christine Box, donnera son concert en octobre. Toutes les oeuvres chantées vous emmèneront aux quatre coins du monde : Moldavie, Italie, Russie, Cuba, Argentine, Mexique... tenez-vous prêts à embarquer pour un voyage musical qui, après la période que nous vivons, nous fera le plus grand bien !

 Samedi 3 octobre 2020, salle Latreille - participation libre

**GRAND ÉCRAN****RENCONTRES CINÉMA ET SOCIÉTÉ**

**En raison de la crise sanitaire, les Rencontres cinéma et société, initialement prévues au début du mois de mai, sont reportées. Elles se tiendront au cinéma Véo de Tulle du 24 au 27 septembre, et en campagne du 1<sup>er</sup> au 4 octobre**

Bonne nouvelle, l'édition 2020 aura bien lieu. Les associations Peuple et Culture et Autour du 1<sup>er</sup> mai donnent carte blanche au centre audiovisuel Simone de Beauvoir et proposent une édition sur le thème «Les filles sages vont au paradis, les autres vont où elles veulent». L'occasion de découvrir des portraits d'artistes, des documentaires féministes, des fictions aux héroïnes qui s'expriment, se battent, sont solidaires, aiment, des films d'animation et expérimentaux...

 <http://www.autourdu1ermai.fr>

**DON DU SANG**

Même en période de confinement, le don du sang se poursuit et les patients ont plus que jamais besoin de vous ! Les prochaines collectes auront lieu mardi 19 mai salle de l'UP-Marie-Laurent de 8h à 13h30 puis mardi 16 et mercredi 17 juin de 14h30 à 19h salle Latreille .

## VIE QUOTIDIENNE

# Pour un confinement respectueux de chacun

Le confinement est l'occasion de rencontrer ses voisins, de prendre le temps d'échanger avec eux et parfois même de les aider. C'est aussi l'occasion de redoubler de vigilance pour respecter les règles de voisinage.



## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : ILLÉGAL ET DANGEREUX

Beau temps et confinement : tous ceux qui ont la chance d'avoir un jardin et de ne pas télétravailler en profitent pour jardiner et entretenir leur terrain. C'est une bonne idée à condition de respecter les règles et notamment l'interdiction de faire brûler ses déchets verts. Cette interdiction est totale dans toute la France depuis 2015 et elle est punie d'une amende de 450 euros. De plus, si les voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent également engager votre responsabilité pour nuisances olfactives. En attendant la réou-

verture des déchetteries, vous pouvez les déposer dans des bacs à déchets verts qui sont relevés deux fois par semaine. La liste est à télécharger sur le site [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

## STOP AUX DEJECTIONS CANINES !

Avec le confinement, les propriétaires de chien ont pris l'habitude de les promener régulièrement. Seul problème : les rues sont désormais polluées par les déjections canines. Carton rouge ! Ces comportements salissent notre Ville, son centre et ses quartiers. Certes, les agents du service propreté urbaine restent mobilisés, mais ne pas ramasser les crottes de son chien n'est pas respectueux de ces

hommes qui viennent travailler malgré la crise sanitaire.

Pensez à ramasser les déjections de votre animal et à les jeter, bien emballées, dans une poubelle. Emportez avec vous de quoi ramasser (des mouchoirs et un sac en papier feront l'affaire) ou servez-vous des sacs proposés gratuitement dans les « crottinettes ». Enfin, n'oubliez pas que l'utilisation des « crottinettes » est gratuite. Par contre, laisser les déjections de son animal de compagnie sur la chaussée peut être sanctionné par une amende de 68 euros.

## HALTE AU BRUIT !

Le besoin légitime d'entretenir sa pelouse ne doit pas nous faire oublier qu'il y a des heures réservées à la sieste des jeunes enfants, au repos des personnes âgées et à celui des travailleurs fatigués.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que du lundi au samedi de 8h à 20h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous bénéficions d'un temps libre exceptionnel, alors profitons-en sans enfreindre les règles et en respectant nos voisins.



## UN GRAND MERCI !

Nos commerçants ne manquent pas de générosité, encore plus lorsqu'il s'agit d'aider nos soignants. Les pâtisseries offrent des douceurs, les restaurateurs des repas, des supermarchés des gourmandises, les professionnels tous secteurs confondus partagent leur matériel de protection, les couturières fabriquent sans relâche des masques. Tulle Mag dit MERCI !

## Stationnement gratuit

Afin de faciliter l'accès aux personnes malades, fragiles ou isolées ainsi que l'accès à leurs lieux de travail pour tous les personnels indispensables, notamment les soignants, le stationnement sur la voie publique est gratuit et ce depuis le lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre.

## La mairie au quotidien

LES SERVICES DE LA MAIRIE À VOS CÔTÉS PENDANT LE CONFINEMENT

HORAIRES DE L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE  
ET DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Du lundi au jeudi :  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi :  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :  
[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

 ville de tulle - officiel

## Les plans et cours d'eau interdits

Par arrêté préfectoral, il est interdit d'approcher de l'ensemble des plans d'eau et des cours d'eau du département. L'accès aux berges ou aux voies pédestres et cyclables est totalement interdit. Cette interdiction a pour but d'éviter les promenades, pique-niques et regroupements de loisirs alors qu'il est totalement interdit de sortir de chez soi en dehors des cas dérogatoires.

## TULLE pratique



## Le médiateur reste à votre écoute

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain, est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits

[didier.peuch@ville-tulle.fr](mailto:didier.peuch@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 73 16

## Jardins ouvriers

À Tulle, le maire a fait en sorte que les propriétaires ou locataires de parcelles dans les jardins ouvriers puissent s'y rendre pour y effectuer la culture et la récolte de leurs productions alimentaires.

Si le jardin n'est pas attaché au domicile, il est possible de s'y rendre seul ou accompagné d'une personne vivant dans le même foyer. Pour cela, il est nécessaire de cocher la case «déplacements pour effectuer des achats de première nécessité» sur l'attestation de déplacement.

## Distribution du TulleMag

Dans le contexte de crise sanitaire, la distribution du Tulle mag sera perturbée.

La Poste assure cette distribution de manière exceptionnelle dans la mesure des équipes disponibles. Aussi, des défauts de distribution pourront être observés.

## TULLE mag

Hors-série - avril 2020

**Directeurs de la publication**  
Bernard Combes, maire

**Rédaction** : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

**Photographies** : Frank Barrat-Arnal

**Mise en page** : Flavie Favarcq, Mathieu Morel

**Création de la maquette**  
Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

**Impression** : Maugein imprimeurs  
sur du papier issu de forêts  
durablement gérées

ISSN : 2139-2226 - Tirage : 7 500 exemplaires

Dépôt légal : avril 2020

**Retrouvez toutes les informations  
pratiques et les actualités relatives au**

**Coronavirus - COVID 19**

**sur notre site internet :  
[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)**

**sur notre page Facebook :  
Ville de Tulle-Officiel**



**SOYONS RESPONSABLES  
ET SOLIDAIRES**

